



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Lutte contre la Flavescence dorée de la vigne  
Rhône  
Conférence Lycée de Belleville  
15 mars 2023**

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction régionale de l'alimentation  
De l'agriculture et de la forêt

## Evolution régionale Auvergne - Rhône - Alpes

	2018	2019	2020	2021	2022
Nb ceps FD+	19 535	38 932	36 310	42 858	45645
Nb parcelles FD+	1 812	2 583	2 467	3 045	3284

## Bilan Beaujolais 2022

Surfaces prospectées	2021 Nombre de parcelles	2022 Nombre de parcelles	2021 Nombre de Ceps FD +	2022 Nombre de ceps FD +
8938,75	616	1349	8482	23594

## Modalités de surveillance

	Surface vigne (ha) à prospecter théorique 2022	Surface prospectée (ha) 2022	% prospection	Surface (ha) Prospectée en autonomie	Surface (ha) Prospectée en BDP	Surface (ha) Prospectée en fine
ZD du Rhône	11 892	8 938,75	75 %	2 445	1 534	4 922

## Lutte contre le vecteur : cicadelle dorée de la vigne

- La lutte s'appuie sur :
- Un réseau d'observation pour établir les dates du premier traitement insecticide
- Un réseau de pièges destinées aux captures des cicadelles pour comptage
- Un nombre de traitements raisonné (en moyenne 2)
- Le troisième traitement est prescrit pour la première campagne de traitement si les indicateurs sont défavorables

# Une information constamment mise à disposition

- **Vous informer:** <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-de-la-vigne-r537.html>

Accueil PRODUCTION & FILIÈRES ALIMENTATION ENSEIGNEMENT & FORMATION DONNÉES Votre DRAAF

## AIDES AUX FILIÈRES ET AUX ENTREPRISES

- > France 2030
- > Plan de Relance

## PRODUCTION & FILIÈRES

- > Plan de résilience crise ukrainienne
- > Gel 2021
- > Filières agricoles
- > Exploitations
- > Agroalimentaire
- > Forêt/Bois/Énergies
- > Développement rural
- > Agriculture & environnement, agro-écologie
- > Grand Plan d'investissement - Volet agricole

## ALIMENTATION

- > Sécurité sanitaire
- > Santé et protection des animaux
- > Qualité et protection des végétaux
- > Gouvernance sanitaire
- > Programme national pour l'alimentation
- > Le plan Ecophyto

## ENSEIGNEMENT & FORMATION

- > Les dossiers de l'enseignement agricole
- > Formation scolaire et apprentissage

Accueil > ALIMENTATION > Qualité et protection des végétaux > Organismes nuisibles réglementés > Flavescence dorée de la vigne

## Flavescence dorée de la vigne

### Modalités et mesures de lutte

#### Prospection 2022

Informations sur les secteurs délimités, les traitements obligatoires contre la cicadelle de la vigne et les résultats des prospections en cours en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Carte dynamique des zones de traitement et de prospection 2022](#)
- [Guide express d'utilisation de la carte dynamique](#)
- [Guide complet d'utilisation de la carte dynamique](#)
- [Bilan 2021](#)

#### Réglementation

Arrêté ministériel et préfectoral

#### Zone délimitée - traitements insecticides

- Cartes des zones délimitées et liste des parcelles cadastrales indiquant le nombre de traitements prévu par le futur arrêté préfectoral 2022.
- Communiqués d'informations réglementaires et techniques.
- Compte-rendus des comités techniques départementaux

- > [Ain](#)
- > [Ardèche](#)
- > [Drôme](#)
- > [Rhône](#)
- > [Haute-Savoie, Savoie et Isère](#)

#### Dispositions relatives au traitement des vignes mères et pépinières viticoles

Dispositions concernant les pépinières viticoles et les vignes mères de porte-greffe et de greffons. Article 14 à 23 de l'arrêté ministériel du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur.

#### BILANS 2019

Rechercher

#### Organismes nuisibles réglementés

- Xylella fastidiosa
- Chancre coloré du platane
- Feu bactérien - ORNQ
- ECA - enrroulement chlorotique de fabricotier
- **Flavescence dorée de la vigne**
- Sharka
- Capricornes asiatiques
- Nématode du pin
- Aromia bungii - longicorne à col rouge
- Nématodes à kystes de la pomme de terre (genre Globodera)
- Virus de la tomate - ToBRFV
- Virus de la mosaïque du figuier
- Virus de la tomate - ToLCNDV
- Popillia japonica
- Maladie des mille chancres des noyers
- Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents

